



La stratégie industrielle du Green Deal manque de puissance au risque de sonner creux

En lançant sa stratégie industrielle en lien avec le Green Deal, la Commission européenne affiche son volontarisme industriel. Pour la CFE Énergies, ces annonces manquent de souffle et de cohérence au risque de sonner creux. Parce que le compte n'y est pas encore, l'Exécutif européen doit améliorer sa copie et faire preuve de davantage d'ambition s'il veut une stratégie industrielle digne de ce nom et à la hauteur des enjeux !

Le 10 mars, l'Exécutif européen a présenté sa stratégie industrielle en lien avec le Green Deal, une semaine après une loi Climat peu détaillée qui laisse un goût d'inachevé par le frein mis au renforcement des efforts de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2030, pourtant réclamé par de nombreux États-Membres, et ce face à la réticence allemande et à l'opposition des pays d'Europe de l'Est.

Même si la Commission européenne n'hésite pas à affirmer que « *l'industrie européenne a un rôle majeur à jouer dans ce grand défi pour atteindre la neutralité carbone* » et même si la vision va dans le bon sens, cette stratégie industrielle relève à ce stade de l'incantation et des promesses, risquant de sonner creux aux oreilles des salariés européens faute d'objectifs sectoriels ou de plan d'action. En n'indiquant pas clairement comment l'Europe atteindra la neutralité carbone en 2050, qui est le défi du siècle, cette stratégie perd le fil de la cohérence climatique pourtant au cœur du Green Deal.

La CFE Énergies regrette que la Commission se contente de mettre en avant des initiatives déjà annoncées en décembre et sa réflexion écosystémique, en renvoyant à plus tard et au terrain les mesures concrètes. Pour preuve, la Commission lance une « alliance pour l'hydrogène propre », sans pour autant la définir. Ce faisant, ces annonces ne dissipent pas l'impression que la stratégie industrielle européenne, qui est historiquement une arlésienne, pourrait le rester. Pire, en restant évasive et en ne débloquant aucun nouveau financement à la transition écologique comme le dénonce IndustriAll Europe, la Commission risque de décrédibiliser le Green Deal aux yeux des citoyens.

Au-delà de ces discours qui cachent mal les dissensions entre États-Membres et alors que la crise sanitaire expose l'Europe au virus de la désunion et du chacun pour soi, la CFE Énergies voit néanmoins dans ces annonces de la Commission une mise en bouche avant le dépoussiérage en juin du droit de la concurrence.

Il est grand temps car la primauté d'une concurrence érigée en fin en soi est tout sauf une solution magique pour défendre l'industrie européenne et les nombreux emplois qualifiés qu'elle offre aux Européens.

.../...



Pour la CFE Énergies, le droit de la concurrence ne doit plus faire obstacle à une véritable stratégie industrielle européenne, ne serait-ce que pour que les choix climatiques et énergétiques de l'Europe conduisent à créer des emplois au bénéfice des européens, et non à importer des équipements conçus et fabriqués ailleurs.

C'est d'autant plus essentiel que réduire l'intérêt général et l'horizon politique européen à la concurrence et au marché, c'est prendre le risque de favoriser les intérêts d'entreprises extracommunautaires issues d'États aux visées hégémoniques et impérialistes et qui ne s'encombrent ni des règles de la concurrence, ni du protectionnisme, ni des aides d'Etat, ni de l'intérêt des citoyens européens. Pour l'Europe aussi, la naïveté n'a jamais fait une stratégie, surtout à l'heure du retour des rhétoriques de puissance.

Cette esquisse de stratégie industrielle doit en outre répondre à l'exigence croissante de souveraineté au moment où la crise sanitaire met en exergue la fragilité des chaînes d'approvisionnement du fait de leur dépendance aux usines asiatiques et offre à l'industrie européenne l'opportunité de diminuer son degré de dépendance via la relocalisation industrielle et la régionalisation des productions. Françoise Grossetête, ancienne députée européenne, ne dit pas autre chose quand elle déclare que « *lorsqu'il s'agit de protéger le citoyen, l'Europe doit être moins dépendante de pays tiers, 80 % de nos médicaments, antibiotiques et vaccins sont produits en Chine* ».

Cette crise est un « game changer » comme certains dirigeants français n'hésitent plus à le déclarer, permettant « *une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main* », comme vient de la déclarer le Président de la République ! Pour la CFE Énergies, cette ambition de long terme en matière de souveraineté et d'autonomie stratégique doit plus que jamais être celle de la Commission européenne.

Preuve qu'il reste du chemin à faire, c'est quand la Commission annonce cette stratégie industrielle européenne en même temps qu'elle envisage un mécanisme mutualisé de financement des énergies renouvelables. Destiné à en faciliter le développement, ce pot commun pourrait néanmoins favoriser l'industrie chinoise à cause d'une priorité donnée aux projets les moins chers parce que faisant appel à des technologies bas de gamme importées et surtout faute de réelle politique industrielle européenne dans le domaine.

Pire, en ne pensant qu'aux énergies vertes et en oubliant l'exigence de neutralité technologique bas carbone, la Commission prend le risque de laisser la taxonomie se focaliser sur ces énergies dites vertes et par conséquent de priver l'Europe de solutions bas carbone pourtant cruciales au combat climatique, faute de financement. Elle se priverait alors d'outils indispensables non seulement au climat mais aussi à la compétitivité de l'industrie européenne et au maintien en Europe d'emplois qualifiés et de technologies innovantes.

Pour la CFE Énergies, si l'engagement climatique est bien la priorité d'Ursula Von der Leyen, alors la Présidente de la Commission doit davantage parler de « Climate Deal » que de green deal, et asservir sa stratégie industrielle à l'impératif bas carbone !

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

